

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 8 avril 2021

Jeudi huit avril deux mil dix vingt et un à 20 h 30

Date de convocation : 19 mars 2021

Date d'affichage : 1^{er} avril 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : MMES Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Johny JAMEAUX, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absente excusée : Mme Christine MYOTTE-DUQUET

Absente non excusée : Mme Marie-Josèphe VERMOT

Secrétaire de séance : M. Frédéric MUSY

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Paul ROGNON, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

FINANCES COMMUNALES

- **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021** : Mme Julie CUCHE, secrétaire de mairie, présente les budgets primitifs pour l'année 2021 :

BUDGET GENERAL :

○ **Fonctionnement :**

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
823 166.45 €	1 167 570.75 €

○ **Investissement :**

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
496 000.00 €	496 000.00 €

Le budget est approuvé à l'unanimité.

BUDGET BOIS :○ **Fonctionnement :**

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
90 255.00 €	400 232.81 €

○ **Investissement :**

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
26 295.26 €	26 295.26 €

Le budget est approuvé à l'unanimité.

BUDGET LOTISSEMENT LES PRISES :○ **Fonctionnement :**

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
792 996.08 €	792 996.08 €

○ **Investissement :**

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
246 655.45 €	246 655.45 €

Les résultats des deux sections sont nuls car le budget se clôturera en fin d'année. L'excédent de fonctionnement sera reversé sur le budget général.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

BUDGET LOTISSEMENT LES PRISES 4 :○ **Fonctionnement :**

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
240 865.00 €	240 865.00 €

○ **Investissement :**

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
240 865.00 €	240 865.00 €

Les résultats des deux sections sont nuls car ce budget est ouvert depuis le 1^{er} janvier 2021, seul est constaté le montant du stock initial. Les travaux de viabilisation se réaliseront cette année, et les ventes de terrains à partir de 2022.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

BUDGET CAVEAUX / CIMETIERES :○ **Fonctionnement :**

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
2 001.00 €	6 255.35 €

Le budget est approuvé à l'unanimité.

- **TAUX D'IMPOSITION 2021** : en application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des 2 taxes foncières pour 2021. Le produit fiscal attendu s'élève à 197 144.00 € :

Taxe	Taux de référence 2020	Taux départemental 2020	Taux voté 2021
Taxe foncière (bâti)	12.41	18.08	12.41 + 18.08 = 30.49
Taxe foncière (non bâti)	26.40	-	26.40

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le jeudi 29 avril 2021.

Vu, le Maire,
Thierry COURTOIS